Opération « NEXUS One »
PSV sous Pression - les 23 et 24 Juin 2012

Convention d'Utilisation

ARTICLE I : *OBJECTIF ET MODALITES*

Chacune des deux parties, Organisation, et Joueur mettant en commun leurs moyens spécifiques afin de concourir simultanément au bon déroulement et au respect des règles de la pratique de l'AirSoft sur le site de PSV, dit du « Village de combat de Pont Saint Vincent », a déterminé la nature des échanges qui seront mis en œuvre sur la durée de la convention.

Ainsi, l'Association FSA et GBB-Technics souhaite rendre attentif l'utilisateur quant à la gestion et aux contraintes des deux journées imparties à la pratique de l'AirSoft sur le site en contre partie des conditions détaillés ci après et assorties de contraintes spécifiques d'utilisation dudit site.

Les articles 3 et 4 précisent les engagements de chacune des parties.

ARTICLE 2 : *DATE DE LA MANIFESTATION ET DUREE DE LA CONVENTION*

Le présent accord concerne une manifestation qui se déroulera les samedi 23 et dimanche 24 Juin 2012, rassemblant des joueurs d'AirSoft pour une partie strictement GBBr.
Il prend effet à compter de sa date de signature et cessera automatiquement de s'appliquer le 24 Juin 2012, lors du départ des participants.

ARTICLE 3 : *MODALITES DE GESTION DE LA MANIFESTATION*

En signant cet accord, l'utilisateur s'engage à se conformer intégralement au règlement d'utilisation du site, joint en annexe 1.

Afin de garantir cette bonne utilisation du site, les membres de l'organisation de l'Association FSA et GBB-Technics, sont désignés comme référents, garants sur le terrain de l'application du règlement et de contact permanent sur le terrain avec les joueurs. Ces référents désignés comme organisateurs sont donc tenus d'être présent sur le site lors de la manifestation du début à la fin, et seront par conséquent les premiers arrivés sur site pour recevoir les joueurs, et les derniers partis lors de la fermeture du site.

L'utilisateur s'engage à ne pas organiser sur le site d'autres manifestations que celle liée à l'AirSoft.

Opération « NEXUS One »
PSV sous Pression - les 23 et 24 Juin 2012

Convention d'Utilisation

ARTICLE 4 : *DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES*

Modalités administratives :

Afin de valider sa réservation, l'utilisateur devra fournir :

- ***Un chèque de votre règlement à l'ordre de l'Association FSA.***
- ***Une photocopie de votre carte d'identité*** *(obligatoire pour les joueurs n'ayant jamais participé à une OP FSA/GBB-Technics de 2009 à 2011)*, normale, c'est la première…
- ***La dernière feuille du règlement général de l'OP « GBB-Only », datée et signée.***
- ***Une couverture Assurance / Responsabilité Civile est demandée.***
  A vous de faire ce qui est nécessaire et de vérifier ce point, ce qui devrait être fait pour toutes rencontres d'AirSoft. Nous ne pourrons être tenus pour responsable en cas de non couverture de votre assurance, si vous n'avez pas fait la démarche demandée.
- ***Le nom et coordonnées complète de la personne à contacter en cas d'accident éventuel sur le terrain de jeu.***
- ***Dans le cas d'un problème de santé, d'une affection de santé, ou allergie quelconque, comme aux piqures d'insectes, etc…***
  Merci de nous le signaler et de prévoir ce qui est nécessaire à votre traitement. C'est évidement du bon sens personnel, mais il est bon de le rappeler.

- ***Merci de faire parvenir votre inscription par courrier à l'adresse en bas de page du document d'inscription joint à ce dossier, et ceci avant le 20 Mai 2012.***
- ***Tout dossier incomplet, sans paiement, ou arrivé après la date de clôture des inscriptions sera refusé.***
- ***Une liste d'attente sera mis en place pour gérer les désistements éventuels.***

Modalités financières :

Le PAF de cette rencontre se monte à 30€ par personne, ceci inclus l'accès au site *(participation à la location incluse dans le PAF)*, les accessoires nécessaires à l'organisation, ainsi que les accessoires qui sont inclus dans les différents scénarios programmés lors du Week End de jeu.

- ***En cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs, les frais seront remboursés en intégralité, le gestionnaire avertira le joueur au minimum 15 jours avant la date prévue pour la manifestation.***
- ***En cas d'annulation par le joueur, les frais ne seront remboursés que si le gestionnaire est averti par le joueur au minimum 1 mois avant la date prévue pour la manifestation. A défaut, le montant de la contrepartie sera réputé dû par l'utilisateur au gestionnaire et le chèque pourra être encaissé par les organisateurs.***
- ***Tout chèque non encaissé ne sera pas renvoyé, mais détruit. Une preuve de destruction par photo sera envoyée par mail si demande, cette demande devra être faite avant la fin de la date de l'OP)***

Opération « NEXUS One »
PSV sous Pression - les 23 et 24 Juin 2012

Convention d'Utilisation

ARTICLE 5 : FONCTIONNEMENT ET COMMUNICATION

En qualité d'organisateur sur le site de PSV, l'Association FSA / GBB-Technics a la charge de l'accueil, de l'encadrement, de la comptabilisation des joueurs, de l'organisation et la bonne tenue de la manifestation.

Au titre de cette organisation, seul les organisateurs sont en mesure de juger et de régler les conflits ou autres problèmes pouvant se passer sur le terrain. Si les dérapages sont à l'encontre des règles établies, les sanctions peuvent aller jusqu'à l'exclusion pure et simple du joueur.

Fait à ……, le ……/……/2012

Signatures précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Opération « NEXUS One »
PSV sous Pression - les 23 et 24 Juin 2012

Convention d'Utilisation

ANNEXE 1 – REGLEMENT D'UTILISATION DU SITE

Règlement Général d'Utilisation du Site du Village de Combat.

A l'usage et l'intention des structures et joueurs utilisant le Village de Pont-Saint-Vincent (PSV) pour la pratique de l'AirSoft.

Identification des Parties :

Le propriétaire du bail à loyer, ou « gestionnaire », est la société Softwarshop SARL représentée par M. Sylvain FAISANDEL, Gérant.
Softwarshop met à la disposition des usagers du site un ensemble de services allant de pair avec l'accès au site.

Softwarshop aura toute latitude pour contrôler à tout moment les différents points du présent règlement et interrompre les activités s'il s'avère que la loi, les bonnes mœurs ou le présent règlement sont délibérément violés par l'organisateur ou un de ses invités.

- L'organisateur est la structure qui organise et gère l'animation sur le site.
- Les utilisateurs doivent être identifiés précisément. Ils s'engagent au respect du présent règlement.
- L'usager déclare sur l'honneur qu'il se conforme en tous points à la loi française en ce qui concerne le domaine d'activité qu'il pratique.
- L'organisateur est responsable de ses membres ou invités mais également responsable en lieu et place du propriétaire, de toute personne qui s'introduirait illégalement sur le site, profitant de la manifestation en cours.

Opération « NEXUS One »
PSV sous Pression - les 23 et 24 Juin 2012

Convention d'Utilisation

1- Déontologie :

Chaque utilisateur s'engage à respecter le site, les équipements mis en place par le propriétaire dudit site, le gestionnaire et les autres utilisateurs.
Chacun aura présent à l'esprit que la pérennité de l'activité sur ce site est conditionnée au respect et à l'entretien du site, qui est de la responsabilité de chacun.

De même, les utilisateurs sont tenus de connaître, de respecter et de faire respecter aux autres joueurs les limites du terrain mis à leur disposition afin de ne créer aucun trouble auprès des voisins et de leurs activités : Fort aventure au Nord et à l'Est, Aéroclub à l'Ouest, résident des habitations particulières au Sud. Les utilisateurs s'interdisent toute nuisance de voisinage, qu'il s'agisse de violation ou de dégradation des propriétés voisines, de nuisances sonores ou tout autre type de trouble *(joueurs dépassant les limites du terrain, bruits excessifs, diffusion de musique à fort volume, utilisation d'artifices pyrotechniques, tirs vers l'extérieur du terrain, etc…)*

Par ailleurs, les différents utilisateurs s'engagent dans leur communication à ne pas dire ou laisser entendre de quelque manière que ce soit qu'ils sont propriétaires ou qu'ils bénéficient d'une quelconque exclusivité sur le site et les activités réalisées. En pareil cas, Softwarshop se réserve la possibilité de réclamer en justice les dommages correspondant au préjudice subi de ce fait.

Les organisateurs sont tenus de faire respecter aux joueurs qu'ils accueillent, ces principes déontologiques.

2- Règles Générales :

Jouant avec des GBBR, et donc avec un Gaz hautement inflammable, nous ne pouvons nous permettre de faire n'importe quoi… Pas cigarette dans les zones de jeu, de repos, ou zone neutre. Une pancarte sera mis en place pour définir « la zone fumeur » *(vous voulez fumer votre clope, ça se fera à l'entrée du site, et seulement là)*.
Le respect d'autrui sera de mise, le fun et le fair-play aussi *(tout manquement fera que vous pourrez être banni des parties, vous êtes maintenant prévenu)*.

Alcool et drogue sont aussi proscrites, cela va de soit *(même la petite canette du midi si il y a des amateurs…)*.

Les GBBr sont idéals pour jouer en Real Cap, étant donné le faible emport de Gaz et de Billes, les règles du jeu seront les suivantes : (Dotation standard en général dans les corps d'armées => 8+1 engagé)

- 4 à 6 chargeurs conseillés, ***9 chargeurs Maxi en jeu***, possibilité d'emport de gaz et de Billes illimité, c'est vous qui perdrez du temps à recharger si vous tirez sans arrêt...
- Pour les Classics, pour rester en accord avec les GBBr, ***seul les Real Cap/Low Cap sont autorisés (50BBs maxi) au nombre de 9 chargeurs Maxi également***, possibilité d'emport de Billes.

Opération « NEXUS One »
PSV sous Pression - les 23 et 24 Juin 2012

Convention d'Utilisation

Déroulement du Jeu :

- On arrive à l'heure sur le lieu de la partie.
- On écoute pendant le briefing *(l'organisation ne répétera pas les consignes)*
- Le passage au Chrony est obligatoire pour tout le monde, à la bille de 0.20g. Les billes seront fournies par l'organisation. Votre chargeur devra être remplis complètement de gaz, mais vide de toutes billes.
- Les repas seront à la charge du joueur *(selon scénario pendant le jeu ou coupure)*. Au joueur de prévoir ce qu'il faut pour le Week End.

Les Puissances autorisées lors de cette OP :

Les Puissances annoncées sont à suivre à la lettre, aucune dérogation ne sera admise.
Elles sont mesurées à la 0.20g, comme c'est la règle partout en France.
Je vous rappelle qu'il existe des valves et NPAS pour réguler vos GBBr, disponible, et montées dans toutes les bonnes crémeries *(vous trouverez toutes les infos à ce sujet sur www.GBB-Technics.fr)*.
Si votre réplique est mesurée au dessus des limites de catégorie, elle restera dans votre sac, c'est non négociable.

Full : moyenne de 330FPS et 350FPS maxi.
Semi : moyenne de 380FPS et 420FPS maxi.

Le cas du Semi n'est pas négociable, la réplique devra être bloquée mécaniquement pour prétendre être classée dans la catégorie Semi. Dans le cas contraire, c'est 350 FPS maxi.

Les Distances de Tir :

Les tirs à toutes distances sont autorisés, jusqu'à 10 mètres, en dessous le GBB est obligatoire.
Le cas des tirs reflexe est une exception, mais il ne faut pas en abuser...

15 mètres : tir au torse.
10 mètres : tir au niveau des jambes.

- ***Le OUT VERBAL est accepté si la personne est vraiment à porté de main, de dos, et uniquement de dos, ceci est possible sur un seul joueur. Pas de OUT VERBAL sur un groupe de plusieurs joueurs, dans ce cas là, vous tirez dans le dos, sur le gilet, ou tout autre endroit renforcé.***

Opération « NEXUS One »
PSV sous Pression - les 23 et 24 Juin 2012

Convention d'Utilisation

Le Head Shoot est à éviter autant que possible :

A vous de contourner le joueur embusqué et de trouver la bonne tactique pour le faire sortir de son trou.
On n'est pas là pour se faire mal, ou se blesser….

Le Tir à l'Aveugle est Interdit :

On tire quand on est sur de soit, les blessés ou autres embrouilles parce que votre camarade se prends une bille en plein visage à bout portant seront ainsi évités...
(Petite précision, le tir se fait sur ce que l'on voit, et pas caché derrière un mur, en ne laissant dépasser que le bras avec la réplique)

Le Médic :

Il entrera en jeu dans certains scénarios, les conditions seront données au début de chaque partie *(à confirmer…)*.

Les Grenades :

Seules les grenades à projection de Billes sont autorisées, les Flashbang ou Sound Grenades sont interdites. Les Fumigènes ou autres Artifices comme les Pétards sont interdits.

Les Grenades et Lanceurs type M203 :

Autorisées sans soucis.

Les Boucliers :

Ils sont interdits pour tout le monde, même si vous en trouvez un sur place.

Les Night Vision :

Elles sont interdites pour tout le monde, les risques avec des G1 ou G2 sont biens réels.

Les Lasers, Lampes ou Torches :

Les lasers verts sont interdits car potentiellement dangereux pour les yeux, les rouges sont autorisés si d'une puissance inférieur ou égale à 5mW.
Les Lampes/Torches sont limitées à une puissance de 320 Lumens maximum, on n'est pas là pour aveugler ses camarades de jeu mais pour voir correctement. Les fonctions Stroboscope ou autres sont autorisées.

Opération « NEXUS One »
PSV sous Pression - les 23 et 24 Juin 2012

Convention d'Utilisation

La Sécurité :

- Pendant le briefing, ou en zone neutre, la manipulation de répliques GBB ou GBBr avec le chargeur engagé est interdit.
- Les lunettes grillagées sont interdites pour des questions de sécurité, si vous n'avez que ça, investissez avant cette rencontre.
- Une protection faciale est grandement recommandée, mais laissée à l'appréciation des joueurs, nous sommes tous adultes et souhaitons tous rentrer entier…
- Pour les gens OUT devant traverser le terrain, la réplique en l'air est évidement de rigueur. Vous pouvez aussi vous déclarer OUT pour ne pas vous prendre de BBs pour rien, c'est du bon sens…

3- Gears :

Deux équipes entrent en jeu, et pour faire simple, comme c'est un rassemblement national avec des joueurs venant de Teams différentes et donc avec des codes vestimentaires et équipements différents, il est difficile d'imposer des règles strictes pour les tenues. Pour simplifier les choses, l'équipe des Forces Armées sera habillée en Camo, de préférence MultiCam ou CE, et l'équipe des rebelles sera habillée en Contractor.

- ***L'équipe des Forces Armées :*** *(Canaux de Communication alloués : P3.1 – P3.2 – P3.3)*

Comme dit au dessus, cette team sera en Camo.
Sont autorisés en Camo :
- les MultiCam et dérivés de même teinte, (soit tout ce qui s'apparente à du TAN/Coyote, etc…).
- les Camo CE, et dérivées de même teinte, (soit tout ce qui s'apparente à du Verts/OD, etc…).

- ***L'équipe des Rebelles :*** *(Canaux de Communication alloués : P6.1 – P6.2 – P6.3)*

Comme dit au dessus, cette team sera en habillement Contractor.
Sont autorisés en Contractor :
- Les Jeans et/ou Pantalons de même teinte,
- Les Pantalons Noirs
- Les Haut du corps sont obligatoirement Noirs.
- Les Gilets noirs sont autorisés.
- Les Gilets Camo ou de teinte TAN/OD sont autorisés, mais sur fond noir uniquement, ce qui veut dire que le reste de l'habillement doit rester de couleur noir ou avec un Haut noir et un Jeans.

Opération « NEXUS One »
PSV sous Pression - les 23 et 24 Juin 2012

Convention d'Utilisation

4- Assurances :

Les utilisateurs doivent être couverts par leur propre assurance responsabilité civile, avant l'animation, pour la pratique de l'activité AirSoft.

Cette assurance sera recouverte par l'assurance de l'Association FSA en cas d'accident majeur.

Les utilisateurs déclarent formellement prendre le site en toute connaissance et renoncent à tout recours contre le propriétaire et/ou les organisateurs notamment en ce qui concerne l'utilisation délibérée des étages *(fenêtres sans rambarde, absence d'escalier avec rampe, accès délicat au clocher)* et des sous-sols ***aux accès fermés par des plaques de fer et porte scellée***.

5- Véhicules et stationnement

Le stationnement des voitures ou de tout autre véhicule doit se limiter exclusivement à la zone prévue à cet effet, aménagée entre deux levées de terre sur le côté nord du terrain, visible et entourée de bleu sur le plan disponible à la fin de ce règlement.

Afin d'éviter que le stationnement des véhicules ne dépasse cette aire, les organisateurs encouragent les joueurs à utiliser le covoiturage auprès d'autres joueurs.
Une section sur le Forum www.GBB-Technics.fr a été mise en place dans le but de gérer cet aspect covoiturage.

Si trop de véhicules sont accueillis, il sera éventuellement possible de stationner les véhicules en excédant sur le côté du chemin d'accès, donc entre ce chemin et le grillage *(chemin visible en vert sur le plan disponible à la fin de ce règlement)*.

Le stationnement sur toute autre zone du site est interdit.

La circulation de véhicules sur le terrain est interdite.

A titre dérogatoire, seuls les véhicules des organisateurs, deux véhicules au maximum, sont habilités à utiliser les voies de circulation pour se rendre sur la zone neutre pour un déchargement éventuel de matériel.

Le chemin d'accès est une voie de sécurité qui doit rester constamment libre. Les voies de circulation depuis l'entrée sur le terrain devront être libres pour permettre le passage d'un véhicule de secours éventuel et des véhicules techniques.

En tout état de cause, les conducteurs sont responsables de tout accident qui pourrait survenir du fait de la présence de leur véhicule sur le site.

Opération « NEXUS One »
PSV sous Pression - les 23 et 24 Juin 2012

Convention d'Utilisation

6- Entretien et propreté du site

Tout utilisateur s'engage à rendre le site dans le meilleur état d'entretien et de propreté possible.

Déchets :

Tous les déchets générés par la manifestation devront être rassemblés, si possible triés dans des sacs poubelles, et évacués par les utilisateurs ou déposés dans les containers prévus à cet effet à l'entrée du terrain.

Cela comprend tous types de déchets, alimentaires ou non, censément biodégradables ou non, incluant notamment les restes alimentaires, les mégots de cigarettes, les cartons et autres emballages que les propriétaires et gestionnaires du site sont régulièrement amenés à ramassés en lieu et place de joueurs indélicats.
En aucun cas, les sacs de déchets ne peuvent être abandonnés sur le site.
Aucun déchet ne sera brûlé sur place conformément aux règles édictées par la commune.

Les braisiers sont autorisés à la condition de rester dans les limites d'un casse-croûte entre amis. Des bacs métalliques sont présents sur la zone neutre à cet effet et aucun feu ne devra être allumé en dehors de ces bacs. Les braises seront éteintes à l'eau en partant et jetées par les organisateurs à l'endroit indiqué *(habituellement derrière le muret ouest de la zone neutre)*.

Sanitaires :

Les sanitaires PELICAB présents sur la zone neutre site doivent être indiqués aux participants et utilisés. Ils sont nettoyés de manière hebdomadaire. Aucun écart ne sera toléré.

Pour toute location de plus de 50 personnes, si le locataire désire plus de sanitaires, une facturation additionnelle de 50 € TTC par jour sera réalisée par sanitaire supplémentaire.

Déchets de jeu et accumulation de billes :

Les déchets de jeu *(pièces de lanceurs, d'armures, fumigènes, petits pétards,…)* seront récoltés et enlevés du terrain par l'utilisateur.
Pour la pratique de l'AirSoft sur ce site, les accumulations de billes sur les sols en béton des maisons posent un problème de sécurité et nécessitent un entretien régulier. Aussi, chaque utilisateur peut être tenu avant de quitter le site de balayer l'intérieur d'un ou plusieurs bâtiments qui lui seront indiqués par les organisateurs.

Opération « NEXUS One »
PSV sous Pression - les 23 et 24 Juin 2012

Convention d'Utilisation

Obstacles et éléments de décors :

Afin d'éviter une rapide dégradation du site, il est interdit aux utilisateurs de déplacer, modifier ou transformer les éléments de décors présents sur le site sans l'accord express du gestionnaire. Ce qui est déplacé pour les besoins de l'animation doit être ensuite replacé. Aucun aménagement fixe ne peut être réalisé sans un accord explicite du gestionnaire.
En aucun cas les accès aux bâtiments, les portes ou les fenêtres ne seront bloqués.
Tout apport d'éléments de décors voués à rester sur le site fera l'objet devra faire l'objet d'un accord écrit.
Les joueurs devront être informés lors du briefing de départ de ces points concernant la propreté ainsi que sur l'interdiction formelle de tirer en direction du Sud depuis les hauteurs *(maisons en contrebas)* et en direction du Fort depuis la zone neutre *(présence de clients du Lorraine Loisirs Aventures)*. Les auteurs de scénarios devront prévoir ces contraintes pour éviter de placer les joueurs dans des situations de nature à enfreindre cette règle.

7- Bivouacs

Par principe, les utilisateurs utilisent le site comme ils l'entendent dans les limites de sécurité *(voir point n°6)* et celles imposées par la loi.
En ce qui concerne les bivouacs, il ne faut pas permettre que cette pratique dégénère en manifestation pouvant causer des préjudices notamment sonores aux activités voisines.

En conséquence, toute activité nocturne ou bivouac devra être autorisée spécifiquement par Softwarshop qui n'acceptera que le bivouac des organisateurs à des fins d'organisation ou de surveillance.
Par ailleurs, les utilisateurs s'entendent pour informer le service préfectoral compétent ou la Gendarmerie dès lors que le rassemblement dépassera les 50 joueurs.
Un sanitaire mobile PELICAB est à disposition sur site afin de répondre aux exigences d'hygiène des participants.

Opération « NEXUS One »
PSV sous Pression - les 23 et 24 Juin 2012

Convention d'Utilisation

8- Sécurité : *(Canaux de Communication réservé ORGANISATION et/ou SECURITE : P1)*

Aucun groupe électrogène d'une puissance supérieure à 3 kW ne pourra être utilisé et les manifestations sonores devront cesser à partir de 22h00.

Trois points sont particulièrement à prendre en considération :

- les fossés représentent un danger de chute grave. Ils sont en dehors de notre zone d'évolution mais accessibles par erreur des participants car non clôturés par le propriétaire. Il convient donc de rappeler aux utilisateurs de ne point circuler ou tolérer que leurs proches stationnent ou circulent sur le chemin le long des fossés qui ne fait pas partie de la propriété de Softwarshop. Si des personnes extérieures venaient à subir un accident alors qu'elles ont pu pénétrer sur le site par défaut de surveillance, c'est l'organisateur qui serait en tort et les responsabilités éventuellement recherchées le seraient à son encontre.

- les habitants de la Cité située en contrebas du Village de Combat se sont plaints d'avoir reçu des projectiles sur leurs toitures, cours, jardins et véhicules. Vu les distances considérées, seuls des tirs volontaires dans cette direction ont pu occasionner ce préjudice. Les utilisateurs du site sont invités à rappeler à leurs membres ou clients qu'ils doivent s'abstenir de tout tir en direction du sud depuis les hauteurs. Tout incident peut entraîner d'éventuelles poursuites.

- l'activité du Fort de l'Aventure voisin est une activité commerciale. Les ateliers ou agrès, bien que difficilement accessibles *(en violant un certain nombre d'interdictions et protections)*, notamment en pleine nuit, sont une propriété privée et interdits en dehors de la surveillance des salariés de cette structure. Les organisateurs et joueurs doivent veiller à *ce* ***qu'aucun débordement*** ne puisse avoir lieu de ce côté.

9- Caution

Les organisateurs souhaitent sensibiliser les joueurs du fait qu'un chèque de caution de 500€ sera déposé à l'effet de couvrir tout ou partie des préjudices qui pourraient être faits au site ou à Softwarshop en sa qualité de gestionnaire.

Ce chèque vient garantir le respect du présent règlement qui lui même découle du règlement de location du terrain. Si un incident survient ou si une infraction au règlement est constatée, Softwarshop est en droit d'encaisser le chèque et se charge ensuite d'établir une facture quel qu'en soit le montant pour réparer le préjudice.
En arrivant, quiconque constatant une dégradation ou la présence de déchets peut et doit le signaler à l'organisation qui prendra les mesures ou réserves nécessaires.

Pour information, le ramassage d'un sac de déchets et son évacuation est facturé 12€ TTC par Softwarshop à l'utilisateur responsable. Des feux de camp allumés hors l'emplacement prévu en zone neutre seront facturés 60€ TTC.
De manière générale, toute infraction à l'une de ces règles peut entraîner l'encaissement de la caution à concurrence des frais engagés pour réparer le préjudice.

Opération « NEXUS One »
PSV sous Pression - les 23 et 24 Juin 2012

Convention d'Utilisation

10- Délimitation du Terrain Utilisable

En rouge : les limites du site de jeu.

- Au nord : levées de terre longeant le parking et alignement de piquets métalliques longeant la zone neutre
- A l'est, levées de terre longeant le chemin puis séparant en deux la zone forestière
- Au sud, la lisière de forêt et la falaise
- A l'ouest, le grillage

En orange : la zone neutre.

En bleu : la zone de parking.

Flèche verte : chemin d'accès au site depuis la route.

Coordonnées GPS : 48°35'48.30"N 6°05'09.40"E

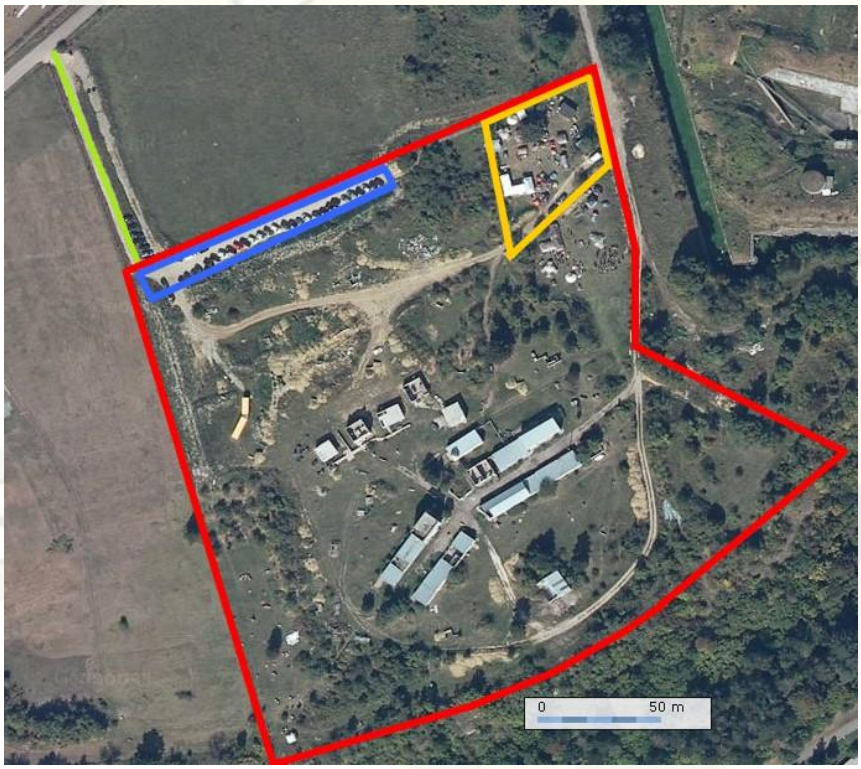

Fait à ……, le ……/……/2012

Signatures précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Opération « NEXUS One »
PSV sous Pression - les 23 et 24 Juin 2012

Convention d'Utilisation

Terrain de Jeu située à Bainville-sur-Madon ***(à 15mn de NANCY)***
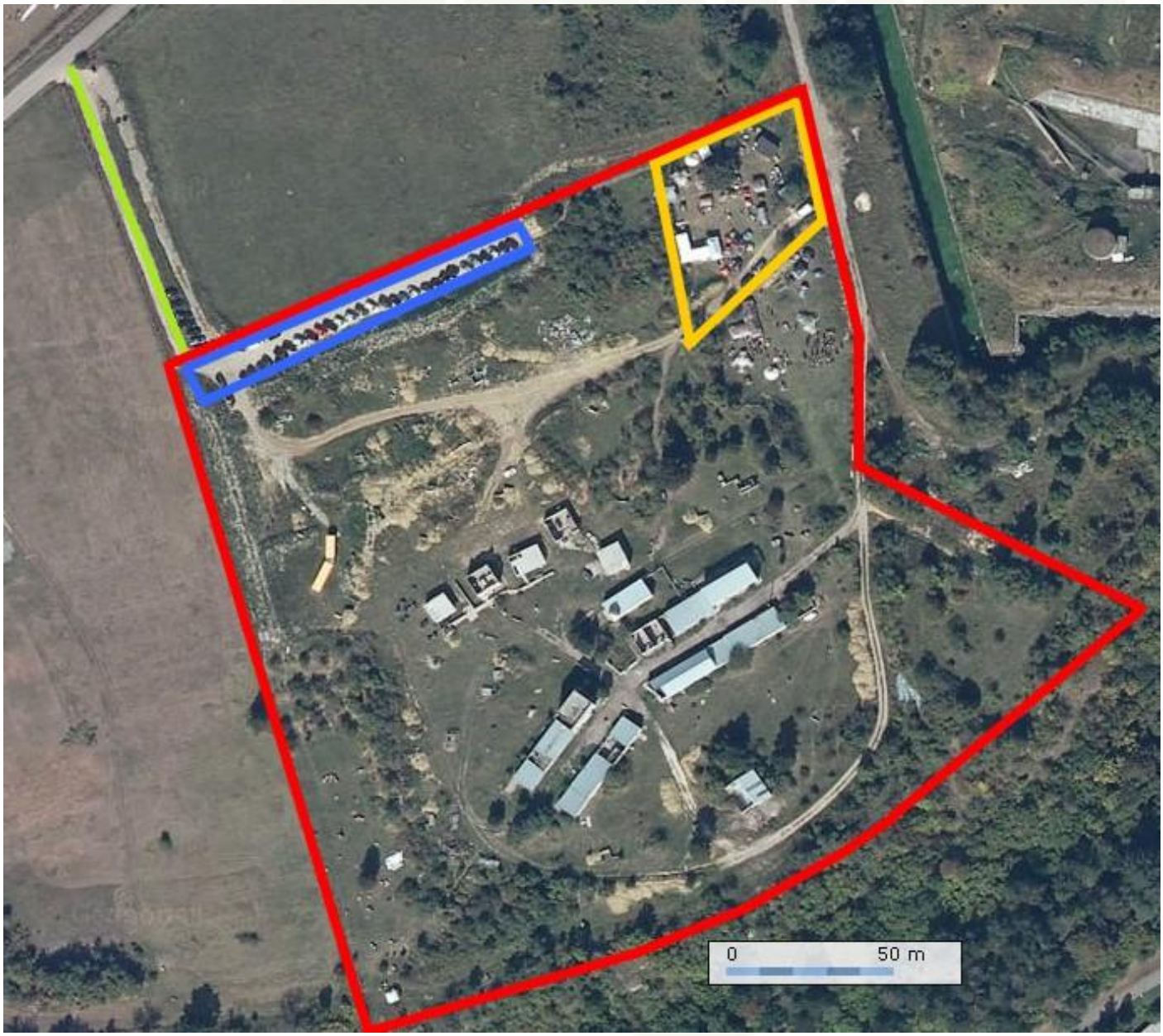
Coordonnées GPS : ***48°35'48.30"N 6°05'09.40"E***